# Programme de plafonnement et d'échange de la Californie et système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec

# Vente aux enchères conjointe n° 18 de février 2019 Rapport sommaire sur les résultats

#### Publié le 27 février 2019

#### Contexte

Le California Air Resources Board (CARB) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) du Québec ont tenu une vente aux enchères conjointe d'unités d'émission de gaz à effet de serre le 20 février 2019. La vente aux enchères incluait la vente d'unités d'émission de millésime présent (2016, 2017 et 2019) et de millésime futur (2022). Les renseignements contenus dans le présent rapport assurent la transparence du programme, tout en respectant la protection des renseignements confidentiels de chaque participant à la vente aux enchères.

Avant la certification de la vente aux enchères, le personnel du CARB et du MELCC, en collaboration avec le surveillant de marché externe, ont évalué les offres soumises, surveillé le déroulement de la vente et déterminé que ceux-ci respectaient les exigences du règlement de la Californie sur le plafonnement et l'échange de droits d'émission et celles du Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (« les règlements »).

Le surveillant de marché externe a notamment fait les observations et les recommandations suivantes :

Le surveillant de marché indique que les résultats de la vente aux enchères ont été calculés en respectant la réglementation en vigueur et une logique économique appropriée. Il confirme, selon les données disponibles, les résultats de la vente aux enchères établis par l'administrateur de la vente : le prix final de la vente et les quantités d'unités d'émission de millésime présent et de millésime futur adjugées aux participants. L'algorithme de la vente aux enchères respectait les règles concernant les obligations relatives aux garanties financières. Le surveillant de marché n'a pas observé de failles dans la sécurité ou dans les protocoles de communication. Il recommande que le CARB et le MELCC approuvent les résultats de la vente aux enchères du 20 février 2019.

Les revenus générés par la vente aux enchères ne figurent pas dans le présent rapport en raison du processus portant sur le taux de change utilisé pour calculer les revenus finaux d'une vente aux enchères conjointe. Deux devises, soit le dollar américain (\$ US) et le dollar canadien (\$ CA), sont acceptées lors de la soumission des offres. Une fois que l'ensemble des paiements auront été reçus, et suivant les instructions des gouvernements participants (la Californie et le Québec), l'administrateur des services







financiers effectuera une conversion d'une quantité limitée d'argent en utilisant le taux de change en vigueur avant de transférer les revenus aux gouvernements participants.

L'administrateur de services financiers distribuera les revenus de la vente aux enchères aux gouvernements participants une fois qu'il aura reçu l'ensemble des paiements des enchérisseurs qualifiés. Les gouvernements participants recevront les revenus de la vente aux enchères le 19 mars 2019. Conformément au règlement concernant le programme de plafonnement et d'échange de droits d'émission de la Californie, les entités qui ont mis des unités d'émission en consignation seront payées en dollars américains pour chaque unité d'émission vendue. Les renseignements sur les revenus reçus par les gouvernements participants seront publiés après la fermeture complète de la vente aux enchères.

La Californie doit recevoir sa part des revenus de la vente aux enchères uniquement en dollars américains. Le Québec recevra quant à lui ses revenus respectifs en dollars canadiens uniquement. Ainsi, le montant total des revenus reçus par les gouvernements participants pour la vente d'unités d'émission peut varier, et ce, de façon positive ou négative, selon le taux de change en vigueur au moment où les paiements sont effectués. Les renseignements concernant le montant final des revenus transférés seront publiés de façon indépendante par chacun des gouvernements participants le 19 mars 2019.

#### Résultats de la vente aux enchères

Le premier tableau ci-dessous contient les principaux renseignements et données concernant les résultats de la vente aux enchères. Le second tableau présente un sommaire des statistiques sur les offres acceptées dans le cadre de la vente aux enchères. Veuillez vous référer aux notes explicatives présentées après la liste des enchérisseurs qualifiés pour une description des données présentées ci-dessous.

#### Résultats de la vente aux enchères

	Millésime présent			Millésime futur	
				Total du	
	Millésime 2016	Millésime 2017	Millésime 2019	millésime présent	Millésime 2022
Nombre total d'unités					
d'émission mises en vente	1 914 995	14 254 485	64 677 924	80 847 404	9 038 000
Entités de la Californie					
(unités consignées)	0	0	22 065 941	22 065 941	0
CARB	0	14 254 485	34 952 002	49 206 487	7 687 500
MELCC	1 914 995	0	7 659 981	9 574 976	1 350 500
Total des unités					
d'émission vendues lors					
de la vente aux enchères	1 914 995	14 254 485	64 677 924	80 847 404	5 983 000
Entités de la Californie					
(unités consignées)	0	0	22 065 941	22 065 941	0
CARB	0	14 254 485	34 952 002	49 206 487	5 088 992
MELCC	1 914 995	0	7 659 981	9 574 976	894 008
Nombre total d'offres acceptées divisé par le nombre d'unités mises en					
vente				1,21	0,66
Proportion des unités d'émission achetées par					
des émetteurs <sup>1</sup>				93,0%	81,6%
Indice de Hirschman- Herfeindahl				563	2312

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En Californie, les « émetteurs » sont désignés sous l'appellation « entreprises visées » et « participants volontaires ».

## Résumé des offres acceptées

Toutes les statistiques présentées sur les offres acceptées ont été calculées en \$ US et en incluant toutes les offres acceptées, qu'elles aient été soumises en \$ US ou en \$ CA. L'équivalent en \$ CA des statistiques présentées sur les offres acceptées est calculé en fonction du taux de change de la vente aux enchères. Les statistiques présentées en \$ US sont converties en \$ CA arrondis au cent près.

### Statistiques sommaires des offres admissibles acceptées

	Vente d'unités de millésime présent (2016, 2017 et 2019)		Vente d'unités de millésime futur (2022)	
	\$ US	\$ CA	\$ US	\$ CA
Prix de vente minimal	15,62	20,68	15,62	20,68
Prix de vente final	15,73	20,82	15,62	20,68
Prix maximal	58,35	77,24	17,11	22,65
Prix minimal	15,62	20,68	15,62	20,68
Prix moyen	16,21	21,46	15,88	21,02
Prix médian	15,86	21,00	15,71	20,80
Prix médian des unités d'émission	15,84	20,97	15,76	20,86

Taux de change de la vente aux	1,3238
enchères (\$ US vers \$ CA)	1,3230

# Liste des participants admissibles

Un enchérisseur qualifié est une entité qui a rempli une demande de participation à la vente aux enchères, qui a soumis une garantie financière<sup>2</sup> acceptée par l'administrateur de services financiers et qui a été approuvée par le CARB ou le MELCC. Les enchérisseurs qualifiés peuvent avoir participé ou non à la vente aux enchères.

Nº CITSS	Nom légal
CA1185	Aera Energy LLC
CA1019	Air Liquide Large Industries U.S. LP
CA1561	AltaGas Power Holdings (U.S.) Inc.
QC1724	Bell-Gaz Itée
CA2759	Bellus Ventures II LP
CA1180	BNSF RAILWAY COMPANY
CA1913	BP Products North America Inc.
CA2743	California Department of Water Resources
CA1108	California Resources Elk Hills, LLC
CA1119	Calpine Energy Services, L.P.
CA1201	CalPortland Company
QC2580	Chauffage Benwell Fuels Ltd.
CA1075	Chevron U.S.A. Inc.
CA1037	City of Anaheim, Public Utilities Department
CA1732	City of Long Beach, Gas and Oil Department
CA1166	City of Vernon, Vernon Public Utilities
CA1068	ConAgra Foods Packaged Foods LLC
QC1901	Coopérative de solidarité Carbone
CA2050	CP Energy Marketing (US) Inc.
CA1417	Direct Energy Business LLC
CA1091	DTE Energy Trading, Inc.
CA2809	ECP Opportunity Fund II LLC
QC2448	Elbow River Marketing Ltd.
QC2159	Énergie LGP Inc.
QC1384	Énergie Valero Inc.
QC1515	Entreprise Indorama PTA Montréal S.E.C.
CA1260	Flyers Energy, LLC
QC1750	Gazifère Inc.
QC1764	Gestion Énergie Québec Inc.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'expression « garantie financière » désigne la « bid guarantee » décrite dans le règlement de la Californie et la « garantie financière » au sens du règlement du Québec.

N° CITSS	Nom légal	
QC1458	Glencore Canada Corporation	
QC2118	Hamel Propane Inc.	
QC1359	Hydro-Québec	
CA1807	Idemitsu Apollo	
CA1727	Jaco Oil Company	
CA1141	Kern Oil & Refining Co,	
QC2501	Le Groupe Harnois Inc	
QC1730	Les Produits Pétroliers Norcan S.E.N.C	
CA1233	Liberty Utilities (CalPeco Electric) LLC	
CA1830	Luminus Energy Partners, LLC	
QC2095	MacEwen Petroleum Inc	
CA1104	Macquarie Energy LLC	
CA2111	MAG ENERGY SOLUTIONS INC.	
CA2645	Mercuria Energy America, Inc.	
CA1107	Midway Sunset Cogeneration Company	
CA1239	Morgan Stanley Capital Group Inc.	
CA1302	Naftex Operating Company	
CA1672	NextEra Energy Marketing LLC	
QC2107	NGL Supply Co. Ltd.	
CA1191	Northern California Power Agency	
CA1138	NRG Power Marketing LLC	
CA1034	PacifiCorp	
CA2106	PBF Energy Western Region LLC	
CA1410	PETRO DIAMOND INCORPORATED	
QC2673	Petro-Francis Inc	
CA1279	Phillips 66 Company	
CA1321	Pittsburg Power Company	
CA1595	Pixley Cogen Partners, LLC	
CA1304	Portland General Electric Company	
CA1505	Powerex Corp.	
QC1474	Produits Suncor Énergie S.E.N.C.	
CA1834	River City Petroleum	
CA1774	Robinson Oil Supply & Transport, Inc	
CA1102	Royal Bank of Canada	
CA1163	Sacramento Municipal Utility District (SMUD)	
CA1085	San Diego Gas & Electric Company	
CA1760	San Diego Gas and Electric Company	

Nº CITSS	Nom légal
CA1011	San Joaquin Refining Company, Inc.
QC2744	Sanimax ACI Inc.
CA2175	Sempra Gas & Power Marketing, LLC
CA1366	Seneca Resources Corporation
CA1251	Shell Energy North America (US), L.P.
CA1757	Shiralian Enterprises
CA1031	Silicon Valley Power (SVP), City of Santa Clara
CA1029	Southern California Edison Company
CA1170	Southern California Gas Company
CA1800	Southern Counties Oil Co., a California Limited Partnership
CA1674	Southwest Gas Corporation
CA1921	Statkraft US LLC
QC1873	Superior Gas Liquids Partnership
CA1165	Tesoro Refining & Marketing Company LLC
CA2100	Tricor Refining, LLC
CA1635	Valero Marketing and Supply Company
CA1135	Vitol Inc.
QC2174	W.O. Stinson & Son Ltd
QC2066	W.R. Grace Canada Corp.
CA2056	Wild Goose Storage, LLC

# Notes explicatives : résumé des statistiques sur les offres acceptées à la vente aux enchères d'unités de millésime présent

Les statistiques relatives aux unités d'émission de millésime futur, qui sont présentées dans le présent rapport, sont calculées de la même façon que les statistiques relatives aux unités d'émission de millésime présent. Il n'y a pas d'unités consignées par les entités consignées parmi les unités d'émission de millésime futur.

Nombre total d'unités d'émission mises en vente	Nombre total d'unités d'émission, par millésime, mises en vente lors de la vente aux enchères d'unités d'émission de millésime présent. Ce nombre comprend les unités d'émission consignées, les unités d'émission mises en vente par la Californie et les unités d'émission mises en vente par la province du Québec.
Nombre total d'unités d'émission vendues lors de la vente aux enchères	Nombre total d'unités d'émission en tonnes métriques, par millésime, achetées dans le cadre de la vente aux enchères de millésime présent.
Rapport du total des offres acceptables divisé par le nombre total d'unités d'émission mises en vente	Nombre total d'unités d'émission inclus dans toutes les offres acceptables pour les unités d'émission de millésime présent (sans égard aux prix offerts) divisé par le nombre total d'unités d'émission de millésime présent mises aux enchères.
Proportion des unités d'émission achetées par des émetteurs	Nombre total d'unités d'émission de millésime présent (par millésime) achetées dans la vente aux enchères par les émetteurs, divisé par le nombre total d'unités d'émission vendues lors de la vente aux enchères. Un « émetteur » désigne les entités visées ou les entités relevant d'une adhésion volontaire tel que défini dans le règlement de la Californie ou un émetteur ou un émetteur visé à l'article 2.1 tel que défini dans le règlement du Québec.
Indice de Hirschman-Herfindahl (IHH)	L'IHH est une mesure de la concentration des unités achetées par les enchérisseurs par rapport à la vente totale d'unités d'émission de la vente aux enchères (sans égard au millésime). Le pourcentage d'unités achetées par chacun des enchérisseurs est élevé au carré et additionné. L'IHH peut atteindre 10 000, nombre qui représente la situation où 100 % des unités auraient été achetées par un seul enchérisseur (100 x 100 = 10 000).

Statistiques sur le prix des offres	Les statistiques sont calculées à partir de toutes les offres acceptables pour les unités d'émission de millésime présent (sans égard aux prix offerts).  Toutes les statistiques sont présentées en \$ CA et en \$ US.
Offre acceptée	Partie restante de l'offre soumise par un enchérisseur une fois cette offre évaluée et réduite (si nécessaire) afin de respecter l'ensemble des limites applicables.
Prix de vente minimal	Le prix minimal acceptable d'une offre pour les unités d'émission de millésime présent en dollars canadiens et américains par tonne métrique.
Prix de vente final	Prix de vente d'une unité d'émission de millésime présent résultant de la vente aux enchères, en dollars canadiens et américains par tonne métrique.
Prix maximal	Prix accepté le plus élevé.
Prix minimal	Prix accepté le plus bas.
Prix moyen	Prix moyen calculé comme étant la somme de tous les prix des offres acceptées multipliée par la quantité offerte pour chacune des offres acceptées, divisée par la somme du nombre d'unités de toutes les offres acceptées.
Prix médian	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % des offres acceptables se retrouvent en haut du prix médian et que 50 % des offres se retrouvent en bas de ce prix.
Prix médian de l'unité d'émission	Prix par tonne métrique calculé pour que 50 % des prix d'une unité d'émission des offres admissibles se retrouvent en haut du prix médian et que 50 % des prix d'une unité d'émissions des offres se retrouvent en bas de ce prix.
Taux de change de la vente aux enchères	Taux de change en vigueur lors de la vente aux enchères conjointe qui est fixé le jour ouvrable précédant la vente aux enchères conjointe comme étant le taux de change moyen quotidien le plus récent publié par la Banque du Canada pour le dollar canadien et le dollar américain la veille de la vente aux enchères conjointe.





